

### Objectifs de formation

- Appréhender les enjeux et les obligations réglementaires de la dématérialisation des factures à destination des acheteurs publics.
- Savoir déposer et gérer les factures électroniques sur CHORUS aussi bien pour les factures classiques que les situations de travaux.

### Programme

#### Cadre réglementaire

Le contexte réglementaire et le calendrier  
Que dit le C.C.A.G. Fournitures Courantes et Services ?  
Que dit le C.C.A.G. Travaux ?

#### Présentation du portail CHORUS



Découverte des fonctionnalités  
Rôle du gestionnaire du compte chorus

#### Paramétrage de votre compte sur CHORUS

Préparation du compte adaptée à votre fonctionnement  
Paramétrage de votre compte « structure »  
Paramétrage des accès : services et utilisateurs

#### Dépôt d'une facture

Présentation des fonctionnalités du portail Chorus  
Préparation de la facture  
Dépôt et traitement d'une facture  
Gestion des factures des co et sous-traitants

#### Spécificités des factures de travaux

Cycle des traitements des situations  
Suivi des différents statuts  
Préconisations et informations à prendre en compte

#### Point sur le passage à la dématérialisation complète des procédures : réponse électronique, open data et facture.

### Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Méthode pédagogique active et participative. Un ordinateur est mis à la disposition de chacun des participants pendant la formation.

Un quizz d'évaluation des connaissances est proposé à l'ensemble des participants en fin de formation.

### Modalités pratiques

#### Intervenant

Michelle DEROIN - MEDIALEX

#### Public concerné

Les personnes responsables de la facturation dans l'entreprise.

#### Pré-requis

Une connaissance de base des marchés publics n'est pas indispensable pour suivre cette formation.

#### Durée

1 jour - 7 heures

#### Horaires

9 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

#### Lieu

Maison du Bâtiment  
3 allée du Bâtiment - Rennes

#### Tarif adhérent FFB

195 € nets de taxe / pers.

#### Financement

Cette formation peut faire l'objet d'une participation financière de la part de votre OPCA



BTP Compétences est un organisme de formation certifié QUALIOPI.

**Afin de vous accompagner au paramétrage de votre compte, nous vous demandons de vous préinscrire sur CHORUS afin de disposer d'un code d'accès le jour de la formation.**